

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise 9BKM - SIREN : 901484865										Néant ☐					
Durée de l'exercice en nombre de mois 12										Durée de l'exercice précédent 12					
										Exercice N clos le 31/12/2023					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial									010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres									014		016			
	Immobilisations corporelles									028	287 038	030	88 144	198 894	
	Immobilisations financières (1)									040	74 604	042		74 604	
	TOTAL I (5)									044	361 642	048	88 144	273 498	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production									050		052			
	Stocks marchandises									060	38 827	062		38 827	
	Avances et acomptes versés sur commandes									064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés									068	934	070		934	
	Créances autres (3)									072	83 108	074		83 108	
	Valeurs mobilières de placement									080	200	082		200	
	Disponibilités									084	199 332	086		199 332	
	Charges constatées d'avance									092		094			
TOTAL II									096	322 401	098		322 401		
TOTAL GENERAL (I + II)										110	684 043	112	88 144	595 899	
PASSIF												Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel									120		6 000			
	Ecart de réévaluation									124					
	Réserve légale									126					
	Réserves réglementées									130					
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)									131					
	Report à nouveau									134	67 789				
	Résultat de l'exercice									136	47 263				
	Subventions d'investissement									137					
	Provisions réglementées									140					
	TOTAL I									142	121 052				
Provisions pour risques et charges									TOTAL II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156	113 074				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164					
	Fournisseurs et comptes rattachés									166	232 115				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)									169	68 047				
	Comptes courants d'associés									173	1 607				
	Autres dettes									175	4				
	Produits constatés d'avance									174	60 000				
TOTAL III									176	474 847					
TOTAL GENERAL (I + II + III)										180	595 899				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184								

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033 - SD 2023
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 9BKM - SIREN : 901484865										☐					
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2023		N-1 clos le 31/12/2022			
Ventes de marchandises				209		210		1 878 438		1 804 244					
Production vendue biens				215		214									
Production vendue services				217		218		55		132					
Production stockée						222									
Production immobilisée						224									
Subventions d'exploitation reçues						226		30 000		30 000					
Autres produits						230		3							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232		1 908 496		1 834 376			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234		1 384 576		1 416 855					
Variation de stock (marchandises)						236		26 331		11 439					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238		2 546		3 027					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						240									
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier				242		183 465		202 967					
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		5 861		244		27 887		929			
Rémunérations du personnel						250		154 377		79 783					
Charges sociales						252		33 530		9 290					
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254		40 014		39 811					
Dotations aux provisions						256									
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262		4 748		2 533					
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260											
Total des charges d'exploitation (II)								264		1 857 474		1 766 634			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270		51 022		67 743			
Produits financiers				(III)		280		6		3					
Produits exceptionnels				(IV)		290									
Charges financières				(V)		294		3 109		2 182					
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		347		300				128					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		348											
Impôts sur les bénéfices				(VII)		306		657		4 698					
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310		47 263		60 738			
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312		47 263		314			
RÉINTÉGRATIONS		Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316									
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318									
		Provisions non déductibles				322									
		Impôts et taxes non déductibles				324		657							
		Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330					
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier		(Part de loyers de réintégration)		249		251							
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998									
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997							
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987		342					
		France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989							
		Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138							
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344							
		ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993							
		Dont divers		Créance report en arrière du déficit				346				350			
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655							
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643							
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645							
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647							
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648							
				Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641							
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990							
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649									
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				352		47 920		354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)								356							
Déficits antérieurs reportables										360					
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				370		47 920		372			

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise 9BKM - SIREN : 901484865										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	66 073	442		444		446	66 073		
Installations générales, aménagements divers		450	214 741	452	6 225	454		456	220 966		
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	74 604	482		484		486	74 604		
TOTAL		490	355 418	492	6 225	494		496	361 643		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	15 252	532	12 765	534		536	28 017		
Installations générales, aménagements divers		540	32 878	542	27 249	544		546	60 127		
Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570	48 130	572	40 014	574		576	88 144		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%		0%		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

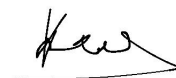
Désignation de l'entreprise <u>9BKM - SIREN : 901484865</u>								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	158 646
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	157 651
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 9BKM - SIREN : 901484865		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	5
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	1 878 493
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	1 878 493
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	30 000
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	30 003
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	1 387 122
Variation négative des stocks		145	26 331
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	104 433
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	1 517 886
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	390 610
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	390 610
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	1 878 493
Effectifs au sens de la CVAE		023	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	01/01/2023	160
Date de cessation			186
			31/12/2023

9BKM

Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 €
122 BOULEVARD MAXIME GORKI, 94800 VILLEJUIF
RCS de CRETEIL B 901 484 865



Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2023

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 29/06/2024, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 47 263 €**

De la manière suivante :

Affectation de 47 263 € au compte Report à Nouveau.  
- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 115 052 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**